

INFOS-LACAUGNE



BULLETIN MUNICIPAL NOVEMBRE 2003

MAIRIE
DE
31390 LACAUGNE



Tél. : 05.61.87.86.98

INFOS MUNICIPALES

Il en était question lors du précédent bulletin (Mai 2003) c'est une réalité six mois plus tard : l'école à LACAUGNE. L'ouverture de la classe de CM1-CM2 a entraîné une modification de certains projets. Faisons le point !

LE LAVOIR : *Comme prévus, les travaux d'aménagement de l'environnement ont été faits et l'ensemble a été inauguré en même temps que l'école le Samedi 20 Septembre.*

Dans l'avenir un arbre sera planté et un ensemble de pique-nique installé.

D'un point de vue financier la participation communale s'élève à 1 821 € (11 944 F) ce qui représente 20 % de la dépense.

L'ECOLE : *Après le retrait de CAPENS du RPI, la commune de MARQUEFAVE ne pouvait pas tout prendre en charge. LACAUGNE a tenu ses engagements en accueillant la classe de CM1-CM2. Cela s'est fait après étude de plusieurs scénarios ; celui retenu présentait plusieurs avantages : la rapidité de la mise en œuvre, le moindre coût et une utilisation fonctionnelle.*

*Il portait sur trois points : l'aménagement des locaux
les achats de fournitures et matériel
le personnel*

Pour le premier, les travaux ont porté sur la création d'une salle de classe et d'un réfectoire dans la salle communale. Une cuisine a été entièrement créée et les WC – toilettes ont été modernisés et agrandis. Tous ces travaux respectent les normes en vigueur.

A l'extérieur, le préau a été dallé et la cour sera fermée par un portail coulissant.

Le coût total est de : 30 984 € HT (203 247 F).

Le deuxième point concerne l'achat du mobilier de la classe et du réfectoire, les éléments de la cuisine et la vaisselle, les fournitures

et le matériel informatique.

Ces achats s'élèvent à : 15 135 € HT (99 284 F).

Les subventions, à hauteur de 60 % de ces dépenses, sont calculées sur le « hors taxe », la commune récupérant la TVA. Les 40 % représentent donc la participation réelle de la commune c'est à dire : 18 447.6 € (121 010 F).

Enfin le troisième point qui permet d'assurer un bon fonctionnement : le passage à 15 heures de Mme Salgarella et le recrutement de Mme Boyer sur un CES de 20 heures.

Le Conseil d'Ecole s'est tenu à Lacaugne le Jeudi 06 Novembre en présence de toutes les enseignantes du RPI, de membres du RASED, de délégués des parents d'élèves, des élus des 2 communes, des responsables du CLAE de Carbonne et du personnel de service.

Un premier bilan a été fait et tout semble aller pour le mieux : les transports, le travail de l'équipe pédagogique et les échanges « inter - classes », le comportement des élèves... Quelques petites doléances (jeux, sapin de Noël...) de la part des enfants sont bien remontées ; elles seront prises en considération !

Il a été ensuite débattu du déplacement des cours du Samedi au Mercredi matin : le Conseil d'Ecole devra se prononcer lors de sa prochaine tenue après consultation de toutes les parties.

PHOTO :
Maryline ...
au tableau
... à Lacaugne

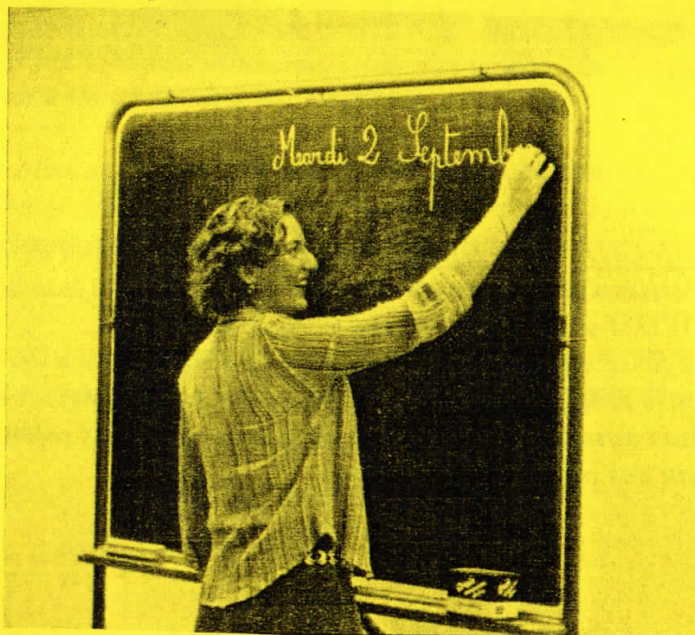
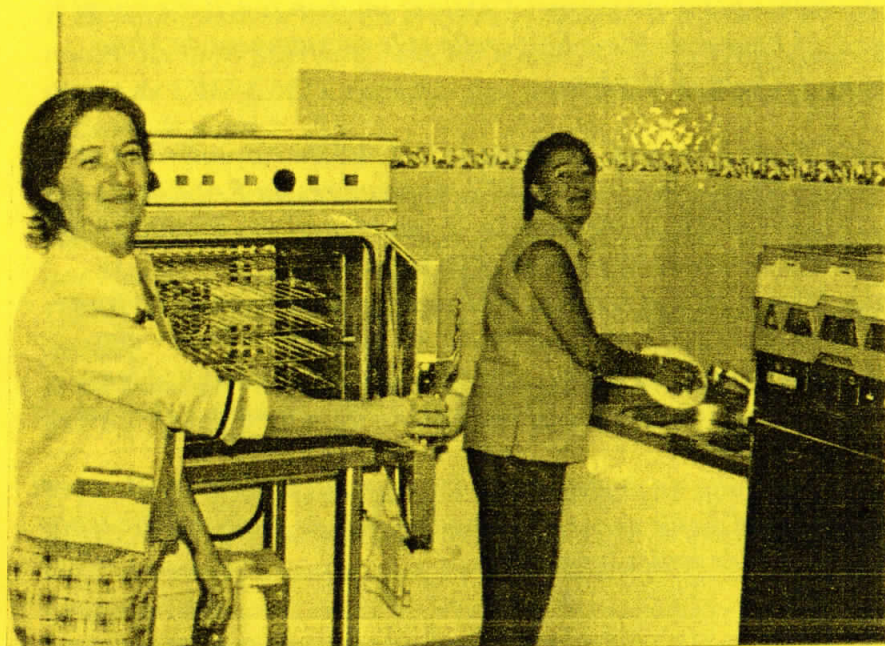


PHOTO : Josiane et « Bouchon » prêtes pour le grand jour : le premier repas à la cantine



LES CHEMINS DE RANDONNEE : les travaux de rénovation ont été réalisés sur la « grande boucle » : pendant une journée le tracto-pelle du SIVOM a déraciné, calibré, creusé, nettoyé...

Le fossé émissaire de l'étang de « La Baraque » a été busé. Ainsi, l'épaveuse et le girobroyeur pourront sans peine et rapidement faire les entretiens annuels nécessaires pour que ces chemins soient de randonnée et non des pistes de brousse.

LE POOL ROUTIER : *Seuls, les chemins de Bourgea et de Cap de Jou ont été réalisés ; en effet, en raison du coût élevé et d'un dépassement du budget les autres travaux prévus (chemin de Cassagne entre autres) le seront en 2004.*

LES « BRICOLES » EN ATTENTE :

- Une aire de pique-nique avec table et bancs devrait être aménagée au lavoir ; un arbre sera planté au centre ;*
- Les 2 vieux bancs après avoir été réparés (traverses remplacées et ferrures peintes) seront placés sous le préau lorsque la cour sera fermée.*
- La mise en place d'une signalitique (feux clignotants à énergie solaire) sur la RD au village est toujours d'actualité et devrait se réaliser.*

LES PROJETS :

- L'aménagement du préau : il est toujours envisagé mais étant donné l'ouverture de l'école il prendra peut être la forme d'une salle d'activités, polyvalente. Un plan est à l'étude et doit être chiffré.*
- Le terrain de sport, utilisé actuellement pour accueillir les chapiteaux des festivités et récemment réparé (chape béton sur l'ancien puits) recevra un nouveau revêtement et des installations sportives.*
- La carte communale est encore à l'étude ; le cabinet AGE a préparé un document avec zones sur lequel le Conseil Municipal devra se prononcer avant l'enquête publique.*

LA MAIRIE :

LE SECRETARIAT: Patricia Garcia

Le Lundi après-midi de 14 H à 18 H

Le Mercredi après-midi de 14 H à 18 H

LES PERMANENCES DU Maire et des Adjoints :

Le Mercredi après-midi jusqu'à 19 H 30 et sur rendez-vous

LES CONTACTS TELEPHONIQUES :

SECRETARIAT : 05.61.87.86.98

Mme le Maire : 05.61.87.83.16 (répondeur)

LISTE ELECTORALE : *les nouveaux arrivants et les non-inscrits peuvent se faire inscrire sur la liste électorale avant le 31 Décembre.*

RECENSEMENT MILITAIRE : *Tout jeune (garçon, fille) de 16 ans doit se faire recenser à la mairie dans le mois anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent.*

RECENSEMENT INSEE de la POPULATION : *Une personne, habilitée et formée, passera dans tous les foyers de la commune du 15.01.04 au 15.02.04 pour établir le recensement officiel de notre population. Ce travail est important pour l'avenir ; nous vous demandons de bien vouloir coopérer à cette enquête.*

INFOS VILLAGE

LES NOUVEAUX ARRIVANTS :

M. et Mme CADEZ et leurs enfants à Sarramedas (ancienne maison Dal-masso).

La famille GAUTHIER / DEJEAN qui rénove le bâtiment qui appartenait à M. Cabos.

Corinne VEDRENNE, Frédéric TERRASSON et le petit Maxime BENA-ZET

A RETENIR

DATES A RETENIR :

- Le loto des Ecoles : le Vendredi 12 Décembre à 21 h, salle des fêtes de Mar-quefave

- Le repas du Troisième Age : le Samedi 13 Décembre au Bistrot de Margaux à Salles/Garonne

au menu : salade gourmande (salade, gésier, magret, foie gras), assiette de fruits de mer, filet de bœuf sauce veneur et son légume, fromage et dessert.

- Vœux du Nouvel An : le Dimanche après-midi 11 Janvier 2004 à la Mairie

INFOS ASSOCIATIONS

***L'ACCA :** Seize chasseurs ont pris la carte cette année sur notre commune. La saison est déjà bien entamée et la fermeture à « tiroir » a déjà commencé : celle du perdreau, le 23.11.03. Ils ont résisté à la canicule et des compagnies sont encore nombreuses.*

Comme l'an dernier, il n'y a eu que peu de cailles ; les moissons précoces expliquent peut être cela ?

Faisans et lièvres restent le gibier le plus important grâce à nos efforts pour maintenir leurs populations. Ces espèces ont fait souche et c'est encourageant. Comme toujours, le plan de chasse « chevreuil » a pu être facilement réalisé : la vente des bêtes participe à l'effort de repeuplement. Au niveau des manifestations, le ball-trap de la fête a connu un grand succès.

Une nouveauté sur notre commune : la venue d'une quinzaine de chasseurs du Comité d'Entreprise de la Sécurité Sociale ; cela a pu se faire le Samedi 22 Novembre grâce à l'implication de son Président Henri Curat et de Patrick Lacorre. Le principe est simple : la société de chasse prête son territoire à des chasseurs qui en sont dépourvus (citadins) pendant une matinée ; la chasse se fait sur du gibier de tir, faisans en l'occurrence. Après avoir déjeuné chez Olga, toute l'équipe (chasseurs et accompagnateurs) a battu la campagne jusqu'à midi trente environ et a réalisé un beau tableau : 30 pièces ! Il en restait cependant presque le double à la disposition des locaux !

Chacun a ensuite raconté ses histoires de ... chasse autour d'un pantagruélique repas chez ... Olga ! Les deux parties étaient très satisfaites de cette journée. L'expérience se renouvellera peut-être la saison prochaine.

Une remarque d'ordre écologique : Chasseurs ! Après avoir tiré, ne jetez pas les douilles dans la nature ! Plusieurs années après elles seront toujours là.

La Noël est proche : l'ACCA et son président souhaitent d'excellentes fêtes à tous les habitants de Lacaugne.

PHOTO 1: « Après la battue, le dépeçage »



PHOTO 2 : « Le 22 Novembre, avec les chasseurs de la Sécu... »



LE COMITE DES FETES : Les 26-27-28 juillet 2003 a eu lieu la fête locale de Lacaugne ; de nombreuses manifestations ont enchanté petits et grands. Avec l'aide précieuse de l'ACCA, la fête a battu son plein avec le ball-trap.

Le cassoulet clôturait ces trois jours avec une ambiance de feu : Calicoba a fait danser de nombreux convives (au total 303 adultes et 13 enfants).

Le bilan financier de la fête est positif de 502.34 €.

Le bureau du Comité des Fêtes remercie chaleureusement les nombreux jeunes encadrés par un dirigeant de choc en la personne de Pascal Bonifas qui ont servi énergiquement le cassoulet préparé majestueusement par Olga des établissements Bernat, d'Auterive.

Le vide – grenier de l'Automne a lieu le 20 Septembre avec une dizaine d'exposants. L'après-midi, Les Joyeuses Commères du Vernet ont fait danser sur un air latino. La poule au pot dégustée par 120 personnes a clôturé cette journée.

Le Comité des Fêtes vous attend en nombre pour une nouvelle année pleine de manifestations et **vous dit :**



JOYEUX NOEL

BONNE ANNEE



UN PEU D'HISTOIRE

L'ECOLE COMMUNALE de LACAUGNE : (d'après H. Ménard –
« Lacaugne entre Aunat et Audonne »)

C'est en 1833 sous le ministère de Guizot que les communes sont imposées de tenir une école primaire avec, le cas échéant, l'aide financière du département. Les instituteurs sont formés à l'Ecole Normale de Toulouse, fondée à cette époque. Les parents contribuent à la rétribution du maître.

le premier enseignant est nommé en 1839. Il perçoit alors 200 francs de traitement annuel payé par la commune ainsi que 40 francs pour le loyer de sa maison qui sert pour faire la classe. En outre les parents lui versent : 1 franc par mois pour un élève commençant à lire, 2 francs pour ceux qui commencent à écrire et qui sont initiés au calcul.

En 1842, le maire demande la nomination du sieur Jean-Baptiste Doucède. En 1844, la commune décide de construire une école spécifique. Par suite de difficultés financières, elle ne sera achevée qu'en 1849. elle était située sur la place du village, entre le vieux cimetière et la route. A cette époque, un rapport indique que l'on compte 20 enfants scolarisés sur 30 possibles. La presque totalité des familles est en état de payer la contribution scolaire. Deux familles ne peuvent en payer que la moitié. Trois seulement sont indigentes et la commune se substitue à elles. La contribution des familles est alors estimée à 275 francs. La fréquentation, satisfaisante en hiver devient très faible aux beaux jours en raison des travaux agricoles.

Le bâtiment scolaire, construit à l'économie, présentait des défauts et était mal adapté aux besoins. L'instituteur ...« ne dispose pour lui et sa famille que d e42 m². Il n'a rien pour enfermer ses provisions de bois et de vin... ». L'école ne comportait « qu'une seule porte pour le logement et les écoliers des 2 sexes... ».

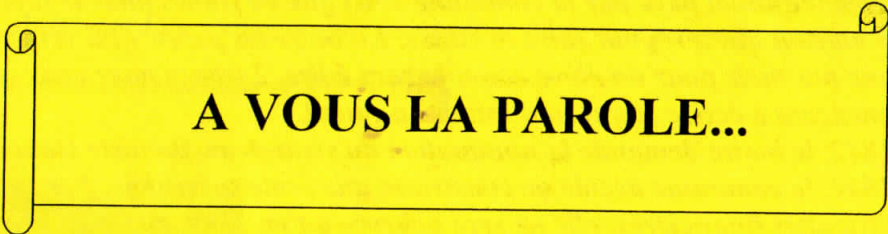
Un nouveau projet est établi en 1862 pour une école mixte et une mairie. Il sera réalisé en 1871. Le devis initial était de 6 700 francs. Le lieu choisi est

l'actuel devenu disponible par suite du transfert du cimetière. Les matériaux de l'ancienne école devant être utilisés pour la nouvelle construction, des locaux provisoires furent loués pour la durée des travaux ; le local destiné à la municipalité était mitoyen de l'église, ce qui suscita une protestation de l'évêché. La salle de classe fut séparée en deux jusqu'à la table du maître par une demi-cloison qui isolait filles et garçons.

Jusqu'en 1914, une initiation militaire était donnée aux élèves par leur maître. Un inventaire de la classe nous indique la présence, avec les bancs et les cartes murales, de 15 fusils scolaires.

Jusqu'à la première guerre mondiale, une directrice des travaux d'aiguille était chargée de donner quelques heures d'instruction aux fillettes. C'était souvent l'épouse de l'instituteur.

La dernière institutrice, Mlle Esquirol, resta en place de 1953 à 1980.



A VOUS LA PAROLE...